

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarif HT à la ligne : RD (4,37 €) - 75/92/93/94 (5,36 €) - 77/78/95 (5,14 €).

Enquête publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA

COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE

Arrêté municipal n2021-187 du 29 avril 2021

Une enquête publique est ouverte du **mardi 25 mai 2021 au jeudi 10 juin 2021 inclus** sur la commune de Triel-sur-Seine portant sur la désaffectation des chemins ruraux «sentes rurales n10 dite des Savetières, n9 dite des côtes Berthelins, n16 dit chemin Vieux et n12 dit de la maison à Féron».

Le dossier d'enquête ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie, Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme Place Charles de Gaulle, Hôtel de Ville, 78510 Triel-sur-Seine, pendant toute la durée de l'enquête et consultables le lundi de 13H40 à 18H, les mardi, mercredi, vendredi de 09H à 12H et de 13H30 à 17H et les jeudi et samedi de 9H à 12H.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse: M le Commissaire Enquêteur - Hôtel de Ville, Place Charles de Gaulle 78510 Triel-sur-Seine; ou par voie électronique à l'adresse: enquetepublique@triel.fr

Le Commissaire-Enquêteur, M. Alain CLERC recevra à la mairie les jours suivants: * mardi 25 mai 2021 de 09H à 12H et de 13H30 à 17H * et jeudi 10 juin de 9H à 12H.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Enquête publique relative à la modification n1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-en-Laye

Par arrêté en date du 11 mai 2021 prescrivant l'enquête publique relative à la modification n1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-en-Laye, le Maire, Monsieur ARNAUD PERICARD a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à cette procédure.

A cet effet,

Monsieur Alain RISPAL, ayant pour profession cadre supérieur dans le Transport, a été désigné par la Présidente du tribunal administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au Centre Administratif de la Mairie, 86-88 rue Léon Désoyer du **lundi 14 juin à 9h au jeudi 15 juillet 2021 à 17h30 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Le lundi de 8h30 à 12h et 13h à 16h
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 17h30
- Le samedi de 9h à 12h30

Le dossier d'enquête publique sera également disponible en ligne, sur le site de la Ville, dans la rubrique urbanisme et aménagement.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public, dans le respect des règles sanitaires de distanciation, au Centre Administratif de la Mairie le :
- **Lundi 14 juin de 9h à 12h,**
- **Mercredi 23 juin de 14h30 à 17h30**
- **Samedi 3 juillet de 9h30 à 12h30**
- **Samedi 10 juillet de 9h30 à 12h30**
- **Jeudi 15 juillet de 14h30 à 17h30.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la modification n1 du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-en-Laye, pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à disposition du public : registre papier disponible au Centre Administratif de la Mairie ou registre d'enquête dématérialisé accessible à l'adresse internet suivante : <http://modification-n1-plu-sgel.enquetepublique.net/>

Les observations peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante: modification-n1-plu-sgel@enquetepublique.net ou par écrit à l'intention du commissaire enquêteur, au Centre administratif, 86-88 rue Léon Désoyer.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à Monsieur Le Maire de Saint-Germain-en-Laye dans le délai d'un mois et pourront être consultés au Centre administratif et sur le site internet de la Ville à l'issue de l'enquête.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-en-Laye avec le projet de restructuration du site de l'Hôpital

Par arrêté en date du 11 mai 2021 prescrivant l'enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-en-Laye avec le projet de restructuration du site de l'Hôpital, le Maire, Monsieur ARNAUD PERICARD a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à cette procédure.

A cet effet,

Monsieur Reinhard FELGENTREFF, ayant pour profession gérant de société industrielle, a été désigné par la Présidente du tribunal administratif de Versailles comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera au Centre Administratif de la Mairie, 86-88 rue Léon Désoyer du **vendredi 11 juin au lundi 12 juillet 2021 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Le lundi de 8h30 à 12h et 13h à 16h
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 17h30
- Le samedi de 9h à 12h30

Le dossier d'enquête publique sera également disponible en ligne, sur le site de la Ville, dans la rubrique urbanisme et aménagement.

Monsieur le commissaire enquêteur recevra le public, dans le respect des règles sanitaires de distanciation, au Centre Administratif de la Mairie le :
- **Vendredi 11 juin de 9h à 12h,**
- **Samedi 26 juin de 9h à 12h30**
- **Mercredi 7 juillet de 13h à 17h30**
- **Lundi 12 juillet de 13h à 16h.**

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la déclaration de projet, emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Germain-en-Laye avec le projet de restructuration du site de l'Hôpital, pourront être consignées sur les registres d'enquête mis à disposition du public : registre papier disponible au Centre Administratif de la Mairie ou registre d'enquête dématérialisé accessible à l'adresse internet suivante : <http://declarationdeprojet-mec-plu-sgel.enquetepublique.net>

Les observations peuvent également être adressées par courriel à l'adresse suivante: declarationdeprojet-mec-plu-sgel@enquetepublique.net ou par écrit à l'intention du commissaire enquêteur, au Centre administratif, 86-88 rue Léon Désoyer.

Le rapport et les conclusions du commissaire Enquêteur seront transmis à Monsieur Le Maire de Saint-Germain-en-Laye dans le délai d'un mois et pourront être consultés au Centre administratif et sur le site internet de la Ville à l'issue de l'enquête.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE D'AIGREMONT

Enquête publique relative au projet de modification n1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aigremont

Par arrêté municipal en date du 20 mai 2021 le maire d'Aigremont a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n1 du Plan local d'Urbanisme d'Aigremont préalablement à l'approbation de ladite modification par le Conseil municipal. Monsieur Jean-Pierre ROSSI a été désigné commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. L'enquête publique se déroulera, en Mairie d'Aigremont (déplacée provisoirement au 67 Grande rue), du 10 juin 2021 au 10 juillet 2021 inclus.

Pendant cette période, toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, au service urbanisme de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Le dossier sera également consultable sur le site

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

RAPPEL - AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNES DE JOUY-EN-JOSAS ET VERSAILLES

Modification des limites territoriales des communes

de Jouy-en-Josas et Versailles

Quartier du Pont Colbert

Il sera procédé à une enquête publique portant sur la modification des limites territoriales des communes de Jouy-en-Josas et Versailles, au niveau du quartier du Pont Colbert.

Durée de l'enquête : 22 jours, du mardi 25 mai au mardi 15 juin 2021 inclus.

Commissaire enquêteur : Monsieur Guy Poirier, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts (en retraite), est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Lieux de l'enquête : Mairie de Jouy-en-Josas et mairie de Versailles

Dépôt du dossier d'enquête et horaires de consultation :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Jouy-en-Josas et à la mairie de Versailles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur la modification des limites territoriales pourront être soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la mairie de Jouy-en-Josas et à la mairie de Versailles, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Jouy-en-Josas, désignée comme siège de l'enquête, afin d'être annexées au registre.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront aux jours et heures suivants :

A la mairie de Jouy-en-Josas :

- le mardi 25 mai 2021 de 14h00 à 17h00
- le samedi 5 juin 2021 de 9h00 à 12h00
- le mardi 15 juin 2021 de 14h00 à 17h00

A la mairie de Versailles :

- le mercredi 2 juin 2021 de 14h00 à 17h00
- le samedi 12 juin 2021 de 9h00 à 12h00

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Jouy-en-Josas et à la mairie de Versailles aux heures normales d'ouverture des bureaux au public, ainsi que sur le site internet de la préfecture / (<http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Urbanisme-Amenagement>).

EP 21-200

contact@publilegal.fr

internet : <http://modification1-plu.enquetepublique.net>

Monsieur le Commissaire-enquêteur se tiendra à disposition du public, en Mairie, aux dates et heures de permanence suivantes :
- **Samedi 19 juin 2021 de 9h à 13h**
- **Mercredi 30 juin 2021 de 9h à 12h puis de 14h à 17h**

Pendant la durée de l'enquête, les remarques et observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur :
- sur le registre d'enquête papier ;
- reçues de manière écrite ou orale par le Commissaire Enquêteur lors de ses permanences ;
- adressées en mairie d'AIGREMONT - 5 Place du Château 78240 Aigremont à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête publique portant sur la modification n1 du Plan Local d'Urbanisme ;
- sur le site dédié : <http://modification1-plu.enquetepublique.net>,
- adressées par courrier électronique à l'adresse : modification1-plu@enquetepublique.net.

A l'issue de l'enquête, le rapport et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LA

COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNES DE POISSY ET SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPEL - AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

préalable à la réalisation de la phase 2 du Tram T13

Il sera procédé à une enquête parcellaire en vue de déterminer les emprises foncières à exproprier et de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

Durée de l'enquête : 22 jours, du vendredi 21mai au vendredi 11 juin 2021 inclus

Commissaire enquêteur :

Monsieur Laurent Dané, chef de projets informatiques

Lieu de l'enquête :

Le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public à la mairie de Poissy et à la mairie de Saint-Germain-en-Laye aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Pendant la durée de l'enquête, toutes observations sur les biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la mairie de Poissy et à la mairie de Saint-Germain-en-Laye aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,

- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Poissy, désignée comme siège de l'enquête, afin d'être annexées au registre.

- soit consignées par les intéressés sur le registre dématérialisé accessible sur le site dédié :

<http://phase2-tram13.enquetepublique.net>

Ces observations et propositions seront consultables par le public sur le registre dématérialisé pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront les :

- **vendredi 21 mai 2021 de 8 h 30 à 12 h** au centre administratif de Saint-Germain-en-Laye -86-88 rue Léon Désoyer
- **jeudi 27 mai 2021 de 16 h à 19 h** à l'hôtel de ville de Poissy
- **samedi 5 juin 2021 de 9 h à 12 h 30** à l'hôtel de ville de Poissy
- **vendredi 11 juin 2021 de 13 h 30 à 17 h 30** à l'hôtel de ville de Poissy

En raison de l'épidémie liée au Covid-19, toutes les précautions sanitaires nécessaires seront prises pour accueillir le public dans de bonnes conditions dans les lieux d'enquêtes notamment lors des permanences

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, disponibles pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, à la préfecture des Yvelines, à la mairie de Poissy et à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, aux heures normales d'ouverture des bureaux au public.

EP 21-160

contact@publilegal.fr

Constitution de société

Par acte SSP du 20/05/2021 il a été constituée une SAS dénommée: MC DECO Siège social: 27 rue de la celle 78150 LE CHESNAY Capital: 1.000 € Objet: Conseil en décoration et aménagement intérieurs Président: Mme DAVIAUD Marie-caroline 27 rue de la celle 78150 LE CHESNAY Transmission des actions: Les actions sont nominatives et librement négociables dans les conditions prévues par la loi et dans la mesure où elles sont entièrement libérées. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VERSAILLES

Divers société

NJG CONSEILS SASU au capital de 1000 €
Siège social : 8 PARC DE DIANE 78350 Jouy-en-Josas 830 465 415 RCS de Versailles

L'AGE du 30/04/2021 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme GOUIN Nadine, demeurant 8 Parc de Diane, 78350 Jouy-en-Josas et fixé le siège de liquidation au siège social. L'AGE du 30/04/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Versailles. Radiation du RCS de Versailles

SC TILOHE

Société civile immobilière au capital de 60.000€ porté à 280 000€
Siège social :18 Quater chemin du Fond du Chêne 78620 L'ÉTANG-LA-VILLE

834 856 379 R.C.S. Versailles

Par acte d'apport en nature d'un bien immobilier, en date du 5 décembre 2018, reçu par Maître Poirot, notaire au sein de l'office Notarial « Antoine Pourquo, Marc Friedrich, Fabrice François et Eric Godchod » notaires associés à Levallois Perret - Hauts de Seine, le capital de la société a été porté de 60.000€ à 280.000€. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence

La gérance.

2.M.VIANDES

SARL au capital de 5000 € Siège social : CENTRE COMMERCIAL LOUIS BLERIOT 78280 GUYANCOURT RCS VERSAILLES 828426403

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/04/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 5000 à 8000 € à compter du 01/05/2021. Modification au RCS de VERSAILLES.

SEPUR GROUPE SAS au capital de 54538978 €
Siège social : CHÉMIN DES NOURRICES, ZA DU PONT CAILLOUX 78850 Thiverval-Grignon 538 810 623 RCS de Versailles L'assemblée générale du 05/05/2021 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de Versailles